

Les engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de l'activité Santé animale s'analysent comme suit :

Au 31 décembre 2016 (en million d'euros)	Paiements dus par période				
	Total	- d'1 an	de 1 à 3 ans	de 3 à 5 ans	+ de 5 ans
Contrats de locations simples	36	13	12	6	5
Obligations d'achat irrévocables ^(a)					
• engagements donnés	252	235	16	1	-
• engagements reçus	(2)	(2)	-	-	-
Engagements liés à des accords de licences de recherche et développement	32	8	9	5	10
Total	318	254	37	12	15

(a) Les obligations d'achat irrévocables comprennent (i) les engagements fermes vis-à-vis de fournisseurs d'immobilisations, nets des acomptes versés et (ii) les engagements fermes d'achat de biens et services.

E/ Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

PricewaterhouseCoopers Audit et Ernst & Young et Autres agissent en tant que commissaires aux comptes du Groupe au 31 décembre 2016, et pour chacune des périodes présentées. Le tableau suivant présente les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par Sanofi et ses filiales consolidées aux 31 décembre 2016 et 2015 :

(en millions d'euros)	Ernst & Young				PricewaterhouseCoopers			
	2016		2015		2016		2015	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit :								
Certification des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾	16,7	92 %	17,0	96 %	16,8	97 %	18,2	97 %
Services autres que la certification des comptes	1,4	8 %	0,8	4 %	0,6	3 %	0,5	3 %
Travaux liés à l'audit ⁽²⁾	0,6		0,8		0,6		0,3	
Fiscal	-		-		-		0,2	
Autres	0,8		-		-		-	
Total	18,1	100 %	17,8	100 %	17,4	100 %	18,7	100 %

(1) Dont réalisés par les commissaires aux comptes de la société mère et des filiales françaises : Ernst & Young 7,0 millions d'euros et PricewaterhouseCoopers 7,4 millions d'euros en 2016, respectivement 7,1 millions d'euros et 6,9 millions d'euros en 2015.

(2) Dont réalisés par les commissaires aux comptes de la société mère et des filiales françaises : Ernst & Young 0,5 millions d'euros et PricewaterhouseCoopers 0,3 millions d'euros en 2016, respectivement 0,5 millions d'euros et 0,3 millions d'euros en 2015.

Politiques et procédures de préapprobation définies par le comité d'audit

Le comité d'audit de Sanofi a établi une politique et mis en place les procédures d'approbation des prestations d'audit et de préapprobation des autres prestations à fournir par les commissaires aux comptes. En 2016, le comité d'audit de Sanofi a établi un budget détaillant la nature des diligences et des autres prestations (services autres que la certification des comptes) pouvant être fournis par les commissaires aux comptes ainsi que les honoraires s'y rapportant.